



Communiqué de Presse

Le 03 juin 2021

Réforme des APL : une étude menée par l'UNHAJ confirme que tous les jeunes sont perdants

Depuis le 1^{er} janvier, le calcul du montant d'APL est actualisé chaque trimestre, sur la base des revenus des 12 mois précédents, au lieu des revenus N-2. Mieux prendre en compte la variabilité des ressources des allocataires, pour adapter le montant des APL aux ruptures de parcours, c'est l'ambition affichée par la réforme dite des « APL en temps réel ».

Dès février l'UNHAJ avait fait part de son inquiétude face à l'application de cette réforme, le recalcul du montant des APL tous les 3 mois étant un facteur d'incertitude supplémentaire pour des jeunes déjà largement touchés par les effets de la pandémie.

A défaut d'étude d'impact de cette réforme produite par le Gouvernement, et parce que de longue date le réseau Habitat Jeunes s'est doté d'un dispositif d'observation de ses activités et du public accueilli et/ou logé, l'UNHAJ s'est engagée auprès de la Ministre du Logement à analyser ses propres données.

Sans surprise, il en ressort que la contemporanéisation de la prise en compte des ressources des allocataires impacte particulièrement les jeunes. En raison d'un effet de rattrapage brutal, tous sont perdants et ce quel que soit leur niveau de ressources. D'après les données de l'étude menée par l'UNHAJ, les plus impactés par la baisse des APL sont les jeunes actifs dont les revenus sont proches du SMIC (entre 800 et 1 300 euros) pour lesquels elle s'élève en moyenne à 95 euros par mois. Pour l'ensemble des jeunes, la baisse moyenne est de 38,50 euros par mois.

« Sur le long terme, cela implique beaucoup de choses, fait remarquer Claude Garcera, Président de l'UNHAJ : des projets remis à plus tard du fait de l'incertitude, de l'incapacité à financer, mais aussi une formation abandonnée, une offre d'emploi refusée, des opportunités non saisies... On se souvient de l'émoi légitime qu'avait soulevé la baisse générale d'APL de 5 euros. Aujourd'hui, et alors que le contexte social est bien plus préoccupant, cette baisse est presque 8 fois supérieure, voire 20 fois pour certains ! ».

Alors que la moitié des 18/24 ans sont en voie d'insertion professionnelle, l'UNHAJ demande a minima la mise en place d'un mécanisme compensatoire pérenne pour protéger les jeunes actifs les plus précaires, à l'image des solutions déjà appliquées aux étudiants ou aux apprentis, et bientôt aux contrats de professionnalisation.

L'étude complète de l'UNHAJ est téléchargeable [ici](#).

Contact presse : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 300 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 650 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 500 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 650 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

www.habitatjeunes.org